

ESPAGNE



Source : "GEOATLAS.com © 2009 © Graphi-Ogre"

Date de mise à jour : 1^{er} Janvier 2010

Données générales



Source : "GEOATLAS.com © 2009 © Graphi-Ogre"

Superficie : 505 987 km²

Capitale : Madrid

Monnaie : Euro

Langues officielles : Castillan, Catalan, Basque et Galicien

Population : 46,6 millions d'habitants

Démographie :

- Densité (habitant/km²) : 89
- Taux de croissance : +1,8%
- Indice de fécondité : 1,3
- Espérance de vie (en années) : 76,3 pour les hommes et 83,2 pour les femmes
- Taux d'alphabétisation: 97,9%

(Source : INE, Eurostat)

Infrastructures : routes, rails...

L'Espagne dispose d'un des plus importants réseaux routiers et autoroutiers de l'Union européenne en nombre de kilomètres de haute capacité (2^e réseau autoroutier, derrière l'Allemagne) et du 4^e réseau ferroviaire de l'UE avec un potentiel en ligne à haute vitesse important. Elle bénéficie également d'un réseau de 47 aéroports (250 lignes aériennes) et 44 ports internationaux. L'Espagne se classe en 4^e position pour le transport maritime de marchandises, derrière le Royaume Uni, les Pays Bas et l'Italie. Son positionnement géostratégique constitue un réel atout, et fait de l'Espagne un des centres les plus importants en matière de transport de marchandises et de passagers.

Données politiques

Type de régime : Monarchie parlementaire.

Date des dernières et prochaines élections : 9 mars 2008 (les prochaines auront lieu au 1^{er} trimestre 2012).

Titre et noms des principaux dirigeants :

- Sa Majesté le Roi Don Juan Carlos de Bourbon.
- Chef du gouvernement : José Luis Rodriguez Zapatero (centre gauche), dont le mandat est de 4 ans renouvelable.
- Chef de l'opposition : Mariano Rajoy, du Parti Populaire (centre droit).

Principales données macroéconomiques (à la date du 31/12/2009)

Principaux indicateurs (données au 3^e trimestre 2009 et prévisions 2010)

Indicateurs	Espagne		France	
	2009	2010	2009	2010
PIB	1 066 Mds EUR	--	1 925 Mds EUR	1 973 Mds EUR
Dette publique en % du PIB	53,4%	62,5%	77,4%	83,2%
PIB par habitant	23 200 EUR	--	30 400 EUR (2008)	--
Taux de croissance du PIB	-3,6%	-0,3%	-2,25%	1,4%
Taux d'inflation	-0,4%	-0,8%	1,5%	1,2%
Taux de chômage	17,9%	18,9%	9,1%	10,7%

Source : OCDE, Gouvernement espagnol, Ministère des affaires étrangères et européennes, OFCE.

Situation économique

L'Espagne a largement rattrapé son retard par rapport à ses voisins européens...

- Croissance du PIB de 3,8 % en moyenne entre 1996 et 2007.
- 8^e puissance économique mondiale avec un PIB de 1088 Mds EUR en 2008 (qui a doublé en une décennie).
- En 10 ans, le PIB par tête est passé de 87 à 98% du PIB par habitant moyen de l'UE-27.
- Des entreprises d'envergure internationale qui résistent à la crise dans le secteur financier (BBVA, Santander), dans le secteur énergétique (Endesa, Gas Natural et Iberdrola), dans le secteur des télécommunications (Telefónica), dans la gestion d'infrastructures (Abertis, Ferrovial).
- Un tissu de petits entrepreneurs dynamiques.
- 2^e destination touristique au monde, le secteur du tourisme représente 11% du PIB.

D'après les prévisions gouvernementales, en 2010, le taux de croissance doit se maintenir proche de zéro mais restant négatif (-0,3%) ; un retour à la croissance étant prévu à partir de 2011 avec un taux de croissance du PIB de 1,8% et une prévision de 2,7% en 2012.

...ce rattrapage doit désormais trouver de nouveaux relais de croissance pour être moins dépendant du BTP

Le secteur du bâtiment est en crise mais représente encore aujourd'hui 10% du PIB :

- Entre 2002 et 2007, l'investissement du secteur représentait 8,4% du PIB (contre 5,9% en zone euro)
- Hausse de 150% des prix du logement en termes nominaux entre 1996 et 2007.
Conséquence : depuis fin 2008, un processus d'ajustement s'est mis en place:
 - baisse des prix du logement de 9,5% depuis le maximum atteint au 2^e trimestre 2008.
 - un stock de logements invendus important (autour de 1 millions, dont un tiers situé dans des zones attractives, essentiellement urbaines, qui pourraient trouver preneurs, 1 tiers qui pourrait subir une dépréciation importante et un autre tiers qui sera difficilement liquidable).
- Le nombre de logements neufs terminés entre octobre 2008 et septembre 2009 n'est cependant pas négligeable puisqu'il s'élève à 444 544 et qu'on prévoit dans les trois ans qui viennent la mise en chantier d'entre 120 000 et 150 000 logements par an.
- Certains experts estiment que le **niveau d'activité "logique"** en matière de construction de logements neufs, une fois digérés les effets de la crise, se situe autour de 250 000 unités par an en Espagne.
- Un marché de la réhabilitation en plein essor (au 2nd trimestre 2009, près d'un quart des nouveaux chantiers concernent la réhabilitation, soit 23,9% contre moins de 5% au début de la crise immobilière initiée au 1^{er} trimestre 2007. et la tendance est à la hausse depuis quelques mois (cf. données <http://www.pulsoconstruccion.com/rehabilitacion>, deuxième tableau).
- **En Espagne, 85% des ménages sont propriétaires de leur logement.**

Politique économique : des plans de relance et une stratégie pour le Développement Durable

Depuis le mois d'avril 2008, le gouvernement espagnol a mis en place un large éventail de mesures de soutien aux entreprises, à l'emploi, aux ménages, ainsi que des mesures financières et de modernisation de l'économie pour un montant total de près de 90 Mds EUR, équivalent à 8% du PIB. Parmi les mesures qui ont eu le plus de succès, le Fonds d'Investissement Local (8 Mds EUR) qui a financé en 2009 environ 30 000 projets municipaux, aurait permis de maintenir 420 000 emplois. Le gouvernement a créé le 23 octobre une nouvelle version de ce fonds pour 2010, qui sera doté d'un budget de 5 Mds EUR.

Enfin, le conseil des ministres a adopté fin 2009 la création d'un Fonds pour l'Economie Durable qui sera doté de 20 Mds EUR financé à moitié par l'Institut de Crédit Officiel et à moitié par le secteur bancaire. Ce Fonds sera destiné à financer des projets de développement durable facilitant le changement de modèle de production que le président du gouvernement souhaite impulser. La loi sur l'Economie durable, qui s'inscrit dans le cadre plus large d'une Stratégie pour le Développement Durable, devrait être adoptée d'ici à l'été 2010.

L'ensemble de cette stratégie poursuit l'objectif de changer le modèle économique espagnol afin d'en renforcer les capacités productives et compétitives. Il vise notamment à améliorer la compétitivité et l'environnement économique, stimuler la recherche et développement et garantir la durabilité environnementale.

Situation financière

Des finances publiques détériorées, comme dans le reste des pays européens, mais un niveau de dette publique qui laisse des marges de manœuvre

- Le solde public présentait un déficit de 4,1% du PIB en 2008 (contre un excédent de 1,9% du PIB en 2007).
- Prévision de déficit public de 9,5% du PIB en 2009.
- Prévision de dette publique à 53,4% du PIB (ce qui reste une des plus faibles comparées aux principaux pays européens).

Politique fiscale

Contrairement à la France, l'Espagne ne possède pas de code fiscal. Chaque impôt est régi par une loi, complétée par des décrets d'application, éventuellement modifiés par la loi de Finances. Les impôts d'État, impôt sur le revenu, impôt sur les sociétés, TVA et accises, sont gérés, contrôlés et perçus par l'administration fiscale de l'État, l'*Agencia Estatal de Administración Tributaria* (AEAT). Cependant, l'État cède une partie de la recette fiscale aux communautés autonomes.

Ainsi, les régions perçoivent 33 % de l'impôt sur les personnes physiques, 35 % de l'IVA (équivalent de la TVA française) et environ 40 % des impôts spéciaux, notamment sur les hydrocarbures, le tabac et l'alcool. Par ailleurs, les communautés autonomes bénéficient d'impôt qui lui sont propres, cédés en totalité par l'État : droit de succession, donations, etc.

Certaines régions, comme la Navarre et le Pays Basque, et dans une moindre mesure les îles Canaries et les villes autonomes de Ceuta et Melilla, bénéficient d'un régime fiscal spécial. En outre, il existe entre la France et l'Espagne une convention fiscale, signée le 10 octobre 1995, qui définit les règles permettant d'éviter la double imposition en matière de revenu des personnes physiques et morales, de la fortune et de prévenir la fraude fiscale (source et plus d'infos: Guide s'implanter en Espagne).

Accords politiques, juridiques et multilatéraux

L'arrivée au pouvoir de José Luis Rodriguez Zapatero en 2004 a accéléré le rapprochement entre la France et l'Espagne. Aujourd'hui, les principaux enjeux bilatéraux ont été réglés ou sont en passe de l'être : on peut citer, à titre d'exemple, les accords de coopération en matière policière et judiciaire, en matière de liaisons transpyrénéennes, d'éducation, de coopération dans le domaine de la recherche et du supérieur, ainsi que la réalisation d'une ligne à Très Haute Tension à l'Est des Pyrénées.

Par ailleurs, l'Espagne, membre de l'Union Européenne, du G20, et de l'OMC, est un acteur mondial qui participe aux décisions d'ampleur internationale et aux principaux accords multilatéraux. Sa présence en Amérique Latine est importante (secteur bancaire, télécommunication et énergétiques, principalement) et le prestige des entreprises espagnoles sur les principaux marchés sud-américains reste un atout.

Elle participe également à de nombreux accords de coopération internationale en matière de Recherche et Développement via le Centre pour le développement technologique industriel (CDTI).

Commerce extérieur, investissements et tourisme

Importations françaises de l'Espagne (2008) :	31 Milliards EUR
Exportations de la France vers l'Espagne (2008):	34,1 Milliards EUR
Poids de la France dans les importations de l'Espagne :	10,8 % (2008) 12,1% (prévision 2009)

Etat des lieux du commerce extérieur

La France entretient avec l'Espagne une relation économique privilégiée

La France est le premier partenaire économique de l'Espagne. Le volume des échanges commerciaux entre les deux pays a doublé en 10 ans pour se situer en 2008 autour de **65 Mds EUR**.

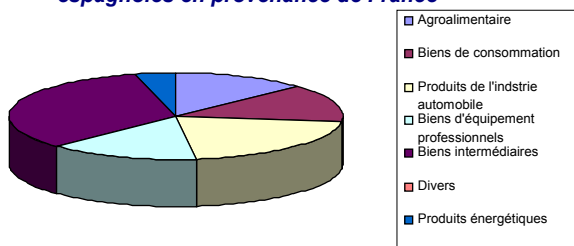
Ces échanges commerciaux ont constitué jusqu'en 2006 le premier des excédents bilatéraux de la France et se doublent d'une présence française en Espagne particulièrement importante.

En 2009 :

- La France est le 1^{er} client de l'Espagne et son 2^e fournisseur : 19,2% des exportations espagnoles et 12% de ses importations (10 premiers mois 2009).
- L'Espagne est le 3^e client de la France et son 6^e fournisseur : 8% des exportations françaises et 6,3% des importations françaises (10 premiers mois 2009).
- L'excédent commercial français vis-à-vis de l'Espagne est de 2,2 Mds EUR sur la période novembre 2008-octobre 2009 (source : douanes françaises).
N.B : L'analyse de ces chiffres peut varier suivant que la source provient des douanes françaises ou espagnoles.
- Le volume des échanges entre les deux pays se situe à 42,4 Mds EUR (10 premiers mois de 2009).

Exportations vers l'Espagne

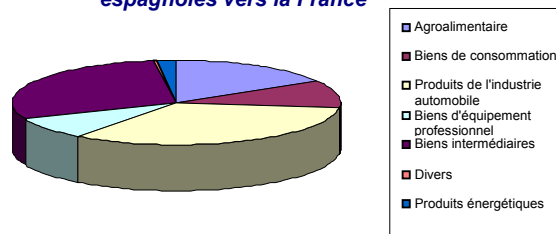
Ventilation des importations espagnoles en provenance de France



Source : CFECI et CCIFB

Importations depuis l'Espagne

Ventilation des exportations espagnoles vers la France



Source : CFECI et CCIFB

La présence française en Espagne

La France est le 4^e investisseur en Espagne

- L'importance des relations commerciales entre la France et l'Espagne se double d'une forte présence des entreprises françaises outre-Pyrénées : près de 1 300 entreprises françaises sont installées en Espagne assurant plus de 300 000 emplois, notamment dans la grande distribution (Carrefour, Auchan, Décathlon, Fnac, etc.), le secteur agroalimentaire (Danone), les services aux entreprises, les services financiers et le secteur automobile, ce qui correspond à 11 % du total de ceux engendrés par les sociétés étrangères.
- Dans le secteur automobile, un accord sur la pérennité du site de production automobile de Renault à Valladolid a été trouvé le 7 octobre 2009, moyennant des efforts de la part du groupe français, des concessions des salariés et des aides des pouvoirs publics espagnols.
- Les flux nets d'Investissement Direct à l'Etranger (IDE) français vers l'Espagne s'élèvent à 2 Mds EUR en 2008 et ont baissé de 91,6% en variation annuelle au 1^{er} semestre 2009.
- En 2008, les flux d'IDE français vers l'Espagne représentent 4,5% des flux nets d'IDE entrants en Espagne, ce qui fait de la France le 4^e investisseur en Espagne.
- L'Espagne représente 3% des flux nets d'IDE sortants de France en 2008, soit la 8^e destination des IDE français, en légère augmentation par rapport à 2007 (44,2 Mds EUR).
- Le stock d'IDE français en Espagne est de 47 Mds EUR en 2008 (4,1% du stock IDE français).
- La France est le 4^e détenteur du stock d'IDE en Espagne en 2008, avec 10,3% du stock total, derrière les Pays-Bas, le Royaume-Uni et le Luxembourg.

Principaux flux d'investissements directs français en Espagne (en millions d'euros)

2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009 (3 ^e trim.)
3907	2529	-368	-1843	-129	1588	2733	2017	358

Sources : Banque d'Espagne et Datainvest

NB: les données négatives représentent des désinvestissements.

Les secteurs porteurs en Espagne

1. Biotechnologie
2. Agroalimentaire
3. Secteur aérospatial
4. Transports
5. Industrie automobile

Les opportunités pour les entreprises françaises sur le marché espagnol se situent dans des secteurs matures comme la chimie, la logistique ou l'automobile ainsi que dans des secteurs en plein développement comme les biotechnologies, la santé, les TIC, l'environnement, les énergies renouvelables, l'aéronautique ou l'industrie agroalimentaire.

En matière d'appui aux entreprises en 2009, UBIFRANCE a accompagné 702 entreprises en 2009 contre 348 en 2008, et ce, dans un contexte économique défavorable, ce qui montre que l'Espagne reste un marché attractif pour les PME françaises à la recherche de nouveaux débouchés.

Les flux touristiques France-Espagne

- La France est la première destination des touristes espagnols (estimation de 5 millions de touristes espagnols en France pour l'année 2009)
- L'Espagne est la première destination des touristes français (estimation de 7,8 M en 2009)
- En 2008, les dépenses françaises ont atteint 4,8 Md EUR (+2,5% par rapport à 2007), soit 9,6% des dépenses totales des touristes non résidents en Espagne, ce qui place la France au 3^e rang après le Royaume-Uni et l'Allemagne. Au niveau mondial (donnée la plus actualisée), le nombre de visiteurs tourne autour de 52 millions, près de 9% de moins qu'en 2008.
- S'agissant de l'Espagne, les chiffres du dernier trimestre laissent croire à une légère récupération, notamment grâce à la relance économique de la France et de l'Allemagne, principaux marchés émetteurs de touristes vers l'Espagne. Par ailleurs, la clientèle française a mieux résisté que les clientèles anglaise et allemande et ne baisse que de 3,5%.

Environnement des affaires et conseils pratiques

Les usages du pays

Les principaux points forts de l'Espagne résident dans la flexibilité et l'adaptabilité des opérateurs économiques et dans la qualité de vie que propose ce pays. L'Espagne est un pays décentralisé dans lequel chaque Communauté autonome possède sa propre législation en matière de santé, éducation, police locale, usages commerciaux, etc.

Les horaires de travail varient également entre les deux pays. En effet, l'heure du déjeuner espagnol est de 14h à 16h ce qui peut limiter les contacts durant l'après-midi. Les espagnols sont cependant joignables jusqu'à 20h.

Les pratiques commerciales

Il existe de nombreuses différences culturelles entre la France et l'Espagne. Le tutoiement est quasi immédiat, ce qui entraîne des rapports plus directs avec son interlocuteur. Il y a une plus grande proximité et des échanges plus informels avec les clients. Les investisseurs français doivent faire preuve d'une ouverture d'esprit et d'une grande capacité d'adaptation en raison des particularités de chaque communauté autonome.

En effet, certaines régions ont leur propre langue et pratiques commerciales. Il est donc nécessaire d'adopter des comportements différents selon la région d'implantation et de se montrer à l'écoute des différents acteurs (administrations locales, fournisseurs, entreprises, etc.).

Formalités d'entrée dans le pays

Conformément au principe de libre circulation, les Français souhaitant séjourner en Espagne ne sont soumis à aucun contrôle d'identité. Il leur est toutefois recommandé par mesure de précaution, d'avoir toujours en leur possession un passeport ou une carte d'identité valide.

Langues et régionalisation

L'Espagnol (ou Castillan) est la langue la plus couramment utilisée dans l'ensemble du territoire. Cependant, en Catalogne, comme en Galice ou au Pays Basque, le catalan, le galicien et le basque sont des langues de la vie quotidienne.

Indicatifs téléphoniques du pays et de la ville à partir de la France

00 34 + indicatifs régionaux (91 pour Madrid, 93 pour Barcelone, par exemple)

Accès au réseau Internet

Les réseaux ADSL et WIFI sont très répandus. Même si les débits sont encore inférieurs à ceux de la France (aux alentours de 3 Mo/10Mo)

Cartes de paiement utilisées

Toutes les cartes de paiement international (Visa, Eurocard/Mastercard, Diners, American Express,...) sont utilisées dans le pays. Toutefois, un certain nombre de magasins et restaurants n'acceptent souvent que des paiements en liquide.

Obligations légales

Pour une installation pérenne en Espagne (contrat de travail, ouverture d'un compte bancaire, achat de véhicule...), un numéro d'identification fiscale est indispensable. Une procédure et nécessite une démarche auprès des autorités espagnoles.

Pour plus d'informations, le guide « S'implanter en Espagne » est disponible sur www.ubifrance.fr.

Pour approfondir avec UBIFRANCE

Forte d'une équipe biculturelle de 26 professionnels de l'export, répartis sur deux sites (Madrid et Barcelone), la Mission Economique UBIFRANCE en Espagne vous accompagne outre-Pyrénées dans vos projets de développement international. Pour optimiser vos démarches en Espagne, UBIFRANCE travaille en forte synergie avec son réseau de partenaires locaux (conventions signées avec les Chambres de Commerce et d'Industrie françaises à l'étranger de [Madrid](#) et [Barcelone](#)) avec qui elle coordonne un menu commun de prestations en faveur des PME exportatrices.

*La **Mission Economique-UBIFRANCE** vous accueille dans votre approche commerciale. Les **CCI françaises en Espagne** vous aident dans votre implantation.*

Retrouvez toute l'équipe de la ME UBIFRANCE en Espagne, en cliquant sur [l'organigramme](#).

UBIFRANCE et les Missions Economiques vous proposent quatre gammes complètes de produits et services d'accompagnement pour vous aider à identifier les opportunités des marchés et à concrétiser vos projets de développement international.

- **Gamme Conseil** : pour obtenir la bonne information sur les marchés étrangers et bénéficier de l'expertise des spécialistes du réseau UBIFRANCE et les Missions Economiques.
- **Gamme Contact** : pour identifier vos contacts d'affaires et vous faire bénéficier de centaines d'actions de promotion à travers le monde.
- **Gamme Communication** : pour communiquer à l'étranger sur votre entreprise, vos produits et votre actualité.
- **Volontariat International en Entreprise (VIE)** : pour optimiser votre budget ressources humaines à l'international.

Retrouver le détail de nos produits ainsi que toutes les aides de l'Etat pour réaliser vos projets à l'international (SIDEX, Label France, Pré-diagnostic INPI, prêt pour l'Export OSEO, VIE...) sur : www.ubifrance.fr

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de la Mission Economique-UBIFRANCE ou du Service Economique.

Clause de non-responsabilité

La Mission Economique-UBIFRANCE ou le Service Economique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.



Auteur : Roberto Diez

Adresse : Marqués de la Ensenada, 10
28004 MADRID
ESPAGNE

Rédigée par : Lucie Sangouard et Roberto Diez

Revue par : Nicolas de Moucheron

CE DOCUMENT NE PEUT ETRE REVENDU.